

Nice, le 31 août 2015

L'Inspecteur d'Académie,  
Directeur Académique des Services de l'Éducation  
Nationale des Alpes-Maritimes

A

Mesdames et Messieurs les Directrices et Directeurs  
Écoles Élémentaires Publiques et Privées (sous contrat)  
s/c de Mesdames et Messieurs les Inspectrices et  
Inspecteurs de circonscription

**Direction des  
services  
départementaux de  
l'éducation  
nationale  
des Alpes-  
Maritimes**

53 avenue Cap de Croix  
06181 Nice cedex 2

Tel : 04 93 72 63 00

**SECRETARIAT IENA**

Affaire suivie par  
Isabelle Lovreglio  
CPD Arts Visuels  
04 93 72 63 90

Téléphone

04 93 72 64 01

Fax

04 93 72 63 44

Mél

iena06@ac-nice.fr

**Objet : Dispositif national Ecole et Cinéma 2015 - 2016**

A l'initiative des ministères de la Culture et de l'Éducation Nationale, le dispositif Ecole et Cinéma ouvre les portes du cinéma aux élèves de la Grande Section au CM2 et aux élèves de CLIS.

***Une éducation à l'art et une éducation par l'art***

Ce dispositif crée des rencontres avec des films de qualité, permet de donner à chaque élève les clés nécessaires à la compréhension des œuvres, et participe à la formation du jugement esthétique et de l'esprit critique ainsi qu'à la formation de la personne et du citoyen.

Les actions en matière d'éducation artistique et culturelle s'organisent autour de trois axes : Rencontres / Connaissances / Pratiques

Dans le cadre des programmes 2008, du nouveau socle commun de connaissances, de compétences et de culture, de la loi de refondation de l'école et de l'application de la circulaire n° 2013-073 du 3-5-2013, les équipes enseignantes peuvent inscrire le dispositif Ecole et Cinéma comme élément du projet d'école. De plus ce dispositif contribue à la mise en place du parcours d'éducation artistique et culturelle.

**Les enseignants volontaires ayant choisi de participer à ce dispositif s'engagent à en respecter les différentes composantes :**

**1 – Sélection des films 2015 -2016 :** les films retenus par le groupe de suivi sont classés soit pour le cycle 2, soit pour le cycle 3. Les classes choisissent le cycle qui les concerne lors de leur inscription. Descriptif en annexe et sur le site Internet Ecole et cinéma 06 :

[http://www.ac-nice.fr/ia06/eac/ecole\\_cinema\\_06/index.php?lng=fr](http://www.ac-nice.fr/ia06/eac/ecole_cinema_06/index.php?lng=fr)

**2 - Déroulement des prévisionnements pour les enseignants**

Les séances sont gratuites pour les enseignants engagés dans le dispositif ainsi que pour leur famille. Elles concernent les cycles 2 et 3 et auront lieu dans les cinémas suivants : la Strada à Mouans-Sartoux et La villa Arson à Nice (Dates et horaires en annexe)

**3- Modalités de participation : inscriptions, financement, projections pour les classes, ressources :**

➤ **Les inscriptions :**

Elles débutent le 2 septembre 2015 et se clôturent le 21 septembre 2015, date au-delà de laquelle aucune demande ne pourra être prise en compte.

Chaque enseignant inscrit sa classe en renseignant le formulaire en ligne sur le site Ecole et Cinéma 06.

[http://www.ac-nice.fr/ia06/eac/ecole\\_cinema\\_06/articles.php?lng=fr&pg=45](http://www.ac-nice.fr/ia06/eac/ecole_cinema_06/articles.php?lng=fr&pg=45)

➤ **L'accompagnement des enseignants et ressources :**

Les enseignants bénéficient de diverses ressources pour les aider dans la mise en œuvre de leur projet et la préparation ou le prolongement du travail sur les œuvres en amont ou en aval des séances : documents d'accompagnement édités au niveau national par Les enfants de cinéma remis gratuitement, possibilité d'assister au prévisionnement, documents pédagogiques et ressources nombreuses sur [le site internet](#) Ecole et cinéma 06. Ils auront aussi un accompagnement pédagogique de 3h en présentiel. Cet accompagnement des enseignants se fera selon deux dominantes : un volet artistique et culturel et un volet pédagogique.

→ Modalités de sa mise en œuvre : (circulaire n° 2013-019 du 4-2-2013 : 108 heures annuelles dédiées à des activités complémentaires.)

Les dates retenues sont **le mercredi 7 octobre de 13h30 à 16h30 pour le cycle 2 et le mercredi 14 octobre pour le cycle 3.**

Les enseignants s'engagent à participer à cet accompagnement.

➤ **Le financement du projet :**

Le prix d'entrée par film est de **2,50 €**. L'achat des billets et le transport des élèves doivent être financés de façon à ce que le principe de gratuité de l'école soit respecté. En ce sens, les participations des collectivités territoriales et/ou de partenaires culturels ne sont pas à exclure.

➤ **Les projections pour les classes :**

Les classes pourront assister à des projections organisées spécialement à leur intention par les salles de cinéma partenaires engagées dans l'opération. Les exploitants sont des relais actifs du dispositif. La liste est consultable sur le site Ecole et cinéma 06 :

[http://www.ac-nice.fr/ia06/eac/ecole\\_cinema\\_06/articles.php?lng=fr&pg=88](http://www.ac-nice.fr/ia06/eac/ecole_cinema_06/articles.php?lng=fr&pg=88)

Dans le cadre d'une relation partenariale avec les écoles, ils développent un travail de proximité et mettent en œuvre une politique d'animation culturelle et de sensibilisation au jeune public. Ils assurent des conditions d'accueil et de projection optimum et veillent à ce que le nombre d'élèves présents permette une séance de qualité.

Les séances sont programmées en fonction de la mise à disposition des films par le CNC. En raison de ce critère, les dates des séances ne sont pas négociables. La projection du premier film de la sélection se déroulera sur la deuxième période (novembre/décembre).

Les enseignants seront avertis de la date de projection pour leur classe par voie électronique ou par consultation du site. Ils devront ensuite s'inscrire auprès de l'exploitant de cette salle, au moins trois semaines avant la projection, sur la séance qui leur convient.

**COORDINATION**

**EDUCATION NATIONALE**

**DSDEN des Alpes-Maritimes Bureau 403**

Contact : Isabelle Lovreglio Conseiller pédagogique Arts visuels,  
sous la responsabilité de M. Tétienne, IENA.

53 Avenue Cap-de-Croix, 06181 Nice / Tél : 04 93 72 63 90

Isabelle.lovreglio@ac-nice.fr

A CONTACTER AU SUJET des animations pédagogiques, des projets, pour les relations avec les conseillers pédagogiques et les Inspecteurs de circonscription.

**COORDINATION CINEMA**

**L'ECLAT**

Contact : Estelle MACE

**Pôle Régional d'éducation au cinéma PACA**

Villa Arson – 20 avenue Stephen Liégeard - 06100 NICE / Tél : 04 97 03 01 16

estellemace@leclat.org

A CONTACTER AU SUJET des séances de cinéma avec les élèves, pour les relations avec les exploitants de cinéma, pour la documentation pédagogique et en cas de besoin de ressources supplémentaires (intervenant, atelier...)

Michel-Jean FLOC'H